

DEMANDE DE CONTRÔLE DANS LE CADRE D'UNE VENTE

(à retourner au SIABS dûment complétée à accueil@siabs.fr)

DEMANDEUR		
Adresse		
Code postal	Commune	
Téléphone	Courriel	
PROPRIÉTAIRE ACTUEL*		
Adresse		
Code postal	Commune	
Téléphone	Courriel	
ACQUÉREUR POTENTIEL		
Adresse		
Code postal	Commune	
Téléphone	Courriel	
ADRESSE DU BIEN		
Code postal	Commune	
N° SECTEUR ET PARCELLE(S)		
FACTURE À ÉTABLIR AU NOM DE*		**
Adresse		
Code postal	Commune	
COMPTE-RENDU À ADRESSER À*		
*Si différent du demandeur **Si entreprise : joindre le KBIS	Fait à le	
	Signature	

☆ Siège: 249 chemin du Bois Noir – B.P. 39 – 74701 SALLANCHES CEDEX 💿 🛘 Tél - Administratif : 04.50.55.36.74. — Site : www.siabs.fr 🖵

INFORMATIONS IMPORTANTES:

- A titre d'information, le contrôle d'assainissement collectif n'est pas obligatoire sur le territoire du SIABS, à savoir : COMBLOUX, CORDON, DEMI-QUARTIER, DOMANCY, SALLANCHES
- Seuls les contrôles d'assainissement non collectif sont obligatoires sur ce secteur.
- L'intervention ayant lieu sur une partie privative, il est impératif qu'une personne soit présente (propriétaire, agent immobilier, proche, voisin...) le jour du rendez-vous sur le lieu du bien à contrôler.
- Le bâtiment devra être hors gel et les regards déneigés et accessibles.
- <u>L'eau courante devra être disponible</u>. Dans le cas contraire, nous ne pourrons pas effectuer le contrôle.
- La prestation est facturée 138,60 € TTC pour un contrôle d'assainissement collectif et 176€ TTC pour un contrôle d'assainissement non collectif, forfaitairement pour une durée moyenne de 2h maximum d'intervention.
- A la suite du contrôle, un certificat sera émis. Ce document pourra mentionner des non-conformités engendrant des délais de remise en ordre sous peine de pénalité en fonction de la gravité conformément à la délibération n° 2023-26 du 14 décembre 2023.

Afin d'organiser au mieux le rendez-vous, nous vous laissons le soin d'indiquer vos disponibilités en journée (de 8h à 11h et de 13h30 à 16h, sauf le vendredi après-midi) :

Jour(s) souhaité(s) :			
Horaire souhaité :			
Personne référente du contrôle :			
Téléphone :	Courriel:		

À RÉCEPTION VOTRE DEMANDE SERA TRAITÉE DANS LES 8 JOURS

☆ Siège: 249 chemin du Bois Noir – B.P. 39 – 74701 SALLANCHES CEDEX ②

Tél - Administratif : 04.50.55.36.74. — Site : www.siabs.fr

